

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2109-06

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit septembre à 19 heures 15
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire.

Conseillers en exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

Etaient présents : Eliane CALDEI-VIDAL – Chantal BARBIER – Patrice MARTIN – Sandrine BARRALIS – Pascale PELLETIER – Fabienne GALLI – Christian DI MARTINO – Jean-Marc BLANIC – Béatrice ROZIER

**Objet : Plan de relance – continuité
Pédagogique - socle numérique –
Autorisation de signature
Convention**

Absents excusés : Michel CORSINI – Gérard STOERKEL – Fabrice FONTAINE – Philippe ALLEGRINI

Absente : Karine FAGES
Secrétaire : Eliane CALDEI-VIDAL

Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante que le gouvernement a lancé un appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires visant à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique.

L'objectif de ce plan de relance est d'appuyer la transformation numérique dans les écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur trois volets :

- l'équipement des écoles d'un socle numérique en matériels et réseaux informatiques
- les services et ressources numériques
- l'accompagnement à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques

L'aide de l'Etat est comprise entre 50 % et 70 % selon la nature de la dépense et le montant engagé par la commune.

Monsieur le Maire explique qu'un dossier de demande de subvention a été déposé sur la plateforme « Demarches-simplifiees.fr » le 2 février 2021.

Le coût total pour l'ensemble du projet s'élève à 6 900 € dont subvention demandée 4 650 € :

- montant sur le volet équipements : 6 000 € dont subvention 4 200 € (70 %)
- montant sur le volet services et ressources numériques : 900 € dont subvention 450 € (50 %)

Monsieur le Maire indique que par décision prise par le ministère de l'éducation nationale le 28 mai 2021, la demande de subvention a été accordée.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **ACCEPTE** le projet pour un socle numérique dans notre école communale et son plan de financement.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires et tous les documents nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Signé par : Gérard BRANDA
Le Maire,
Date : 29/09/2021
Qualité : Maire

Gérard BRANDA